

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX DE LA MEUSE

ÉDITO

Depuis 2011, la Caisse nationale d'allocations familiales et la Fédération des centres sociaux de France accompagnent la démarche de Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS).

Cet observatoire s'appuie sur une enquête en ligne auprès des 10 centres sociaux de Meuse. Cette plaquette annuelle rend compte du travail mené par les équipes bénévoles et salariées des centres sociaux. Elle s'adresse aux partenaires et aux élus, ainsi qu'aux habitants qui cherchent des façons d'être acteurs de leur territoire. Elle vise à développer une meilleure connaissance et reconnaissance de l'action des centres sociaux.

Les centres sociaux sont des équipements de proximité qui animent dans un quartier, une commune ou une communauté de communes, des espaces de vie souvent indispensables pour de nombreux habitants. Les centres sociaux organisent des services et des activités, mais ils sont aussi et surtout des lieux de concertation, d'élaboration et d'animation de projets menés avec et pour les habitants. Ils s'appuient, pour ce faire, sur des équipes constituées de bénévoles et de salariés qualifiés.

Cette publication est éditée dans le cadre d'une collaboration entre la Caisse d'allocations familiales et la Fédération des centres sociaux et culturels de Meuse.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

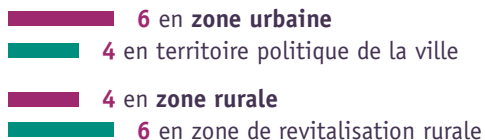
Isabelle Spaeth-Elwart,
*Présidente de la Caisse d'allocations
familiales de Meuse*

Jérôme Thirolle,
*Directeur de la Caisse d'allocations
familiales de Meuse*

Jocelyne Casavecchia,
*Présidente de la Fédération
des centres sociaux de Meuse*

MODE DE GESTION ET TERRITOIRE D'INTERVENTION

10 centres sociaux
en gestion associative



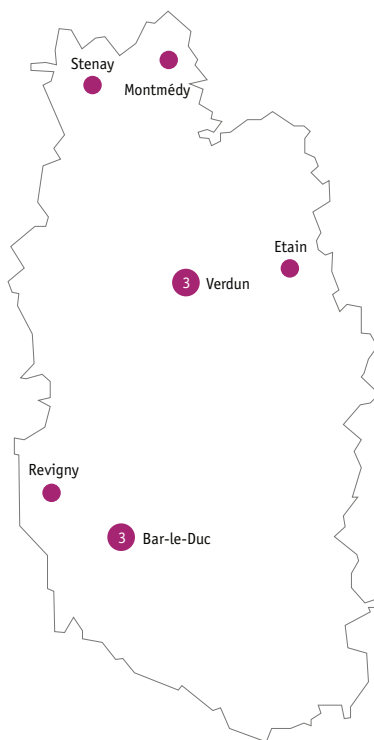
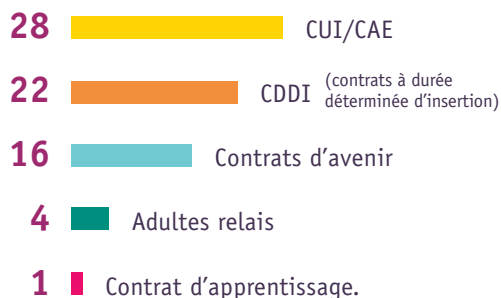
RESSOURCES HUMAINES

En 2017, les centres sociaux de la Meuse se sont appuyés sur :

280 salariés
soit **157,2 ETP**
en moyenne
sur l'année.

71 emplois aidés
soit **41,2 ETP**
(- 14,4% par rapport
à 2016)

Typologie des contrats aidés dans les centres sociaux



● Verdun

- CSC Anthouard Pré l'Evêque
- CSC Glorieux – Cité Verte
- CSC Pauline Kergomard

● Bar-le-Duc

- CSC Libération
- CSC Marbot
- CSC Côte Ste Catherine / Ville Haute

La ville Bar-le-Duc compte
4 équipements (1 sur chaque quartier)
pour 3 agréments

L'ENGAGEMENT CITOYEN

703 bénévoles sont investis dans les centres sociaux du département :

- **193 bénévoles** sont impliqués dans les instances de gouvernance dont **25 nouveaux bénévoles** en 2017.

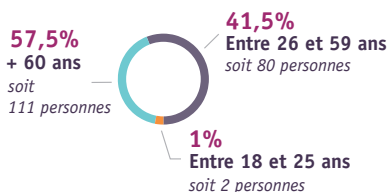
- **510 bénévoles** s'investissent dans les activités organisées par les structures, dont **143 dans les activités régulières** du centre et **347 de manière occasionnelle** (fêtes et animations de quartier, repas festifs, ...)

- Au total, cet engagement bénévole équivaut à : **15 833 heures**
- **32 bénévoles** ont été formés.

Parité dans les instances de gouvernance



Âge des bénévoles



FINANCEMENT

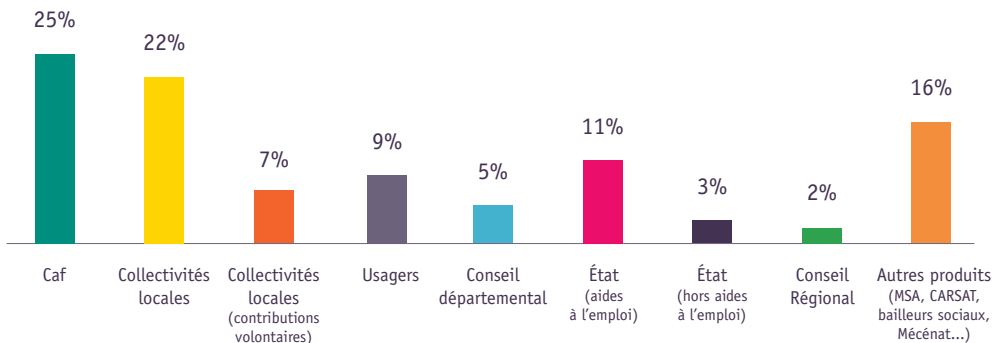
Budget cumulé
des 10 centres sociaux :

5 788 541 €

Budget des centres (contributions volontaires incluses)



Répartition des financeurs



LES ACTIONS EN DIRECTION DES DIFFÉRENTS ÂGES

Les centres sociaux sont ouverts à l'ensemble de la population, avec une attention particulière portée aux familles et aux publics fragilisés. Aussi, ils proposent une large palette d'activités et de services adaptés aux différents âges et problématiques sociales du territoire.

Petite enfance (0 – 4 ans)

424 enfants accueillis par **6 centres**
Ateliers divers : Eveil, Loisirs, Parents-Enfants, Lieux d'Accueil Parent-Enfant (3), Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (2).

Enfance (4 – 10 ans)

424 enfants : Accueil de Loisirs (6), Activités et Animations diverses (5), Nouvelles activités périscolaires et/ou accompagnement à la scolarité (5), Séjours vacances (2).

Adolescents (11 – 17 ans)

962 adolescents : Activités sportives (9), Activités à l'initiative des jeunes (7), Animations culturelles (7), Accompagnement à la scolarité (5), Animations de rue (4).

PROBLÉMATIQUES SOCIALES SUR LESQUELLES LES CENTRES SOCIAUX AGISSENT

(Par ordre d'importance)

- Lutte contre l'exclusion
- Emploi/insertion
- Isolement
- Education
- Accès à la culture
- Lutte contre les discriminations
- Vieillir/bien vieillir
- Transport/mobilité
- Handicap
- Accès aux soins

Jeunes adultes (16 – 25 ans)

216 jeunes adultes : Actions pour pallier aux ruptures numériques (5), Accès aux droits (4), Mobilité (3) – Cohésion sociale/Citoyenneté (4).

Familles

7 centres sociaux proposent des **vacances familiales**

Seniors (16 – 25 ans)

1 244 seniors accueillis, de 60 à + de 80 ans : Ateliers collectifs contre l'isolement social et/ou de développement de liens sociaux entre jeunes retraités (7), actions intergénérationnelles (5), prévention santé (4).

ACCÈS AUX DROITS : UN ENJEU MAJEUR

Face aux nouvelles modalités d'organisation de bon nombre de services publics à la dématérialisation progressive de l'offre et aux demandes des habitants :

- **7 centres sociaux** accueillent des **permanences** des institutions,
- **5** proposent des actions pour pallier contre la **rupture numérique**,
- **1** est reconnu **MSAP** - Maison de Service au Public.

En outre, ils répondent régulièrement aux nombreuses demandes individuelles.